

La confiance, ça se mérite

SG Pierre Patrimoine

Société Civile de Placement Immobilier à capital fixe de type Malraux
Société en liquidation

Avertissement : Ce document non contractuel ne constitue pas un conseil en investissement / Risque de perte en capital : la SCPI n'offre aucune garantie de protection du capital, des revenus et de la liquidité / L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut ne pas lui être restitué ou ne l'être que partiellement / La distribution n'est pas garantie / Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Photo illustrative

Chiffres clés⁽¹⁾ au 30/06/2025



Patrimoine initial
51 logements
5 commerces



Surface du
patrimoine initial
3 508 m²



Capital social
3 728 920 €



Nombre de parts
2 020



Nombre d'associés
214

Editio

Chers Associés,

La clôture de la liquidation de la SCPI ne peut encore être prononcée en raison de la procédure judiciaire en cours. Le Liquidateur veille à défendre au mieux les intérêts de la SCPI et de ses associés dans cette procédure toujours pendante.

À la suite du jugement favorable du Tribunal Judiciaire de Paris rendu en juin 2024, la procédure se poursuit donc désormais devant la Cour d'Appel de Paris. Nous espérons obtenir une décision dans les prochains mois.

Conformément à la réglementation et pour éviter des coûts de fonctionnement qui viendraient augmenter le besoin financier de votre SCPI, la communication aux porteurs est désormais réalisée par voie dématérialisée dans votre espace privé sur le site d'Amundi Immobilier : espace-prive.amundi-immobilier.com.

Pour rappel, seule la convocation pour l'Assemblée Générale sera envoyée sous format papier pour ceux qui n'ont pas opté pour la voie électronique. Un exemplaire du Bulletin d'information semestriel en format papier peut être envoyé aux associés qui en font la demande expresse à la Société de Gestion.

Au cours de l'Assemblée Générale de la SCPI SG PIERRE PATRIMOINE, le 17 juin 2025 sur première convocation, toutes les résolutions à caractère ordinaire ont été adoptées à la majorité et, le 8 juillet 2025 sur 2^e convocation, toutes les résolutions extraordinaires ont été adoptées à la majorité.

Bien cordialement,

L'équipe de gestion de votre SCPI.

Historique des cessions du patrimoine

Adresse	Patrimoine d'origine (en nombre)		Date de cession
	Logements	Commerces	
15 Place de l'Archevêché - 81000 Albi	8	-	01/12/2018
21/23 Rue des Balances - 34500 Béziers	19	-	31/12/2018
56 Boulevard Carnot - 47000 Agen	5	-	16/05/2019
7/11 Rue Emile Sentini - 47000 Agen	11	3	31/07/2019
10 Rue Raspail - 84200 Carpentras	8	2	30/12/2020
Total	51	5	

Acomptes de liquidation (par part)

Versé le 13/06/2019	Versé le 31/01/2020	Versé le 20/04/2021	Versé le 20/07/2022
695,00 €	586,00 €	214,00 €	282,00 €

(1) Source : Amundi Immobilier

Mise en liquidation amiable de SG Pierre Patrimoine

Suite à la décision de mise en liquidation de la SCPI décidée en AG au 28 juin 2017, la Société de Gestion a procédé aux opérations de liquidation dans les conditions prévues aux statuts et en se conformant aux dispositions légales.

La SCPI se trouve en fin de phase de cession, et entre en phase de fin de liquidation durant laquelle :

- Les associés seront convoqués en Assemblée pour statuer sur les comptes définitifs de la SCPI et constater la liquidation en cas d'absence de contentieux.
- Au terme de toutes les opérations de liquidation, un solde de liquidation sera calculé et pourrait être versé.

Marché des parts

Les transactions du marché secondaire sont suspendues depuis la mise en liquidation et aucune part n'a été échangée au cours du 1^{er} semestre 2025.

À savoir ce semestre

Assemblée Générale

Au cours de l'Assemblée Générale de la SCPI SG PIERRE PATRIMOINE, le 17 juin 2025 sur première convocation, toutes les résolutions à caractère ordinaire ont été adoptées à la majorité et le 8 juillet 2025 sur 2^e convocation, toutes les résolutions extraordinaires ont été adoptées à la majorité.

Renouvellement du Conseil de Surveillance

Candidats réélus : Monsieur Vincent RIQUART, Monsieur Dominique DUTHOIT, Monsieur Henri TIESSEN

Fiscalité

Fiscalité des revenus et plus-values des SCPI (associés assujettis à l'impôt sur le revenu)

Revenus : les SCPI sont fiscalement transparentes. Leurs associés déclarent, en conséquence, leur quote-part des revenus encaissés par la SCPI au cours de l'exercice et non les revenus qu'ils perçoivent directement de celle-ci. Les revenus de la SCPI sont constitués des revenus fonciers provenant de la location des immeubles et des revenus financiers issus du placement de la trésorerie disponible. Les revenus financiers sont soumis à une imposition forfaitaire de 30 % composé de 17,2 % de prélèvements sociaux et de 12,8 % au titre d'impôt sur le revenu.

Plus-values immobilières (PVI) : dans le cas de cession de parts, l'impôt sur la PVI est déduit du prix de vente au moment du règlement à l'associé. La Société de Gestion

déclare et paie pour le compte de l'associé l'impôt sur la PVI. Dans le cas de cession d'immeubles par la SCPI, la Société de Gestion établit la déclaration et paie l'impôt sur la PVI pour le compte de chacun des associés.

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : il repose sur la valeur des seuls actifs immobiliers détenus directement ou indirectement par la SCPI. Cette valeur IFI pour les SCPI est la valeur représentative de l'immobilier dans la valeur de référence de la part au 1^{er} janvier de l'année n. Pour les SCPI à capital fixe, la valeur IFI = ratio immobilier x valeur de réalisation ou valeur du marché secondaire au 31/12 de l'année n-1.



Votre site : amundi-immobilier.com

Votre espace privé : espace-prive.amundi-immobilier.com

Nous contacter



associe-amundi-immobilier@amundi.com



04 90 87 96 28
lundi-vendredi (09h00-16h45)



Amundi Immobilier - Gestion des associés
TSA 56003/26906 VALENCE Cedex

SG Pierre Patrimoine : Visa AMF n° 07-17 du 25 mai 2007.

Amundi Immobilier : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 - France / Site internet : www.amundi-immobilier.com / Société par actions simplifiée au capital de 16 684 660 € - 315 429 837 RCS Paris / Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) le 26 juin 2007 n°GP 07000033.

Conception graphique Art'6 - Crédit photo : MyPhotoAgency.